



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2025-360

PUBLIÉ LE 21 JUILLET 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2025-07-03-00052 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-237 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH ST AMAD LES EAUX (3 pages)	Page 5
R32-2024-07-03-00159 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-238 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH CRF JACQUES FICHEUX (3 pages)	Page 8
R32-2025-07-15-00019 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-247 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CHU LILLE (4 pages)	Page 11
R32-2025-07-15-00020 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-248 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CHU FOURMIES (3 pages)	Page 15
R32-2025-07-15-00021 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-249 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH MAUBEUGE (4 pages)	Page 18
R32-2025-07-15-00022 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-250 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH TOURCOING (4 pages)	Page 22
R32-2025-07-15-00023 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-251 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH VALENCIENNES (4 pages)	Page 26
R32-2025-07-15-00024 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-252 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH CALAIS (3 pages)	Page 30
R32-2025-07-15-00025 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-253 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CHR SO (3 pages)	Page 33
R32-2025-07-15-00026 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-254 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CHAM (3 pages)	Page 36
R32-2025-07-15-00027 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-255 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH BOULOGNE SUR MER (3 pages)	Page 39
R32-2025-07-15-00028 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-256 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH SOISSONS (3 pages)	Page 42
R32-2025-07-15-00029 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-257 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH CHATEAU THIERRY (3 pages)	Page 45

R32-2025-07-15-00030 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-258 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CH CLERMONT (3 pages)	Page 48
R32-2025-07-15-00031 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-259 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU GHPSO (3 pages)	Page 51
R32-2025-07-15-00032 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-260 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CHU AMIENS (4 pages)	Page 54
R32-2024-07-03-00160 - DECISION ATTRIBUTIVE DE FINANCEMENT N° DOS/SDES/AR/FIR/2025-261 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONALE APPLICABLE EN 2025 AU CRF CHAUMONT EN VEXIN (3 pages)	Page 58
R32-2025-07-15-00033 - Décision portant renouvellement de l'autorisation du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) "ALMEGA" géré par le Centre Hospitalier de de Région de Saint Omer (2 pages)	Page 61
R32-2025-07-02-00119 - décision tarifaire modificative CAMSP AMIENS (3 pages)	Page 63
R32-2025-07-02-00116 - décision tarifaire modificative APAJH 80 (3 pages)	Page 66
R32-2025-07-02-00117 - décision tarifaire modificative APHGS (3 pages)	Page 69
R32-2025-07-02-00118 - décision tarifaire modificative CAMSP ABBEVILLE (3 pages)	Page 72
R32-2025-07-02-00114 - décision tarifaire modificative CPOM ADAPEI (6 pages)	Page 75
R32-2025-07-02-00115 - décision tarifaire modificative CPOM AGESM (3 pages)	Page 81
R32-2025-07-02-00124 - décision tarifaire modificative EAM BACOUUEL (2 pages)	Page 84
R32-2025-07-02-00125 - décision tarifaire modificative EAM HARBONNIERES (2 pages)	Page 86
R32-2025-07-02-00120 - décision tarifaire modificative EAM LADAPT (2 pages)	Page 88
R32-2025-07-02-00121 - décision tarifaire modificative EAM LES COQUELICOTS (2 pages)	Page 90
R32-2025-07-02-00113 - décision tarifaire modificative EAM NOUVION (2 pages)	Page 92
R32-2025-07-02-00126 - décision tarifaire modificative EAM VERPILLIERES (2 pages)	Page 94
R32-2025-07-02-00122 - décision tarifaire modificative ESAT EPSOMS (3 pages)	Page 96
R32-2025-07-02-00123 - décision tarifaire modificative SAMSAH EPSOMS (2 pages)	Page 99

R32-2025-07-02-00128 - décision tarifaire modificative signée ESAT POLYGONE (3 pages)	Page 101
R32-2025-07-02-00129 - décision tarifaire modificative signée SAMSAH POLYGONE (3 pages)	Page 104
R32-2025-07-02-00127 - décision tarifaire signée EAM LES MAISONS DE VINCENT (2 pages)	Page 107
Direction interrégionale de la mer Manche Est - Mer du Nord /	
R32-2025-07-08-00006 - AR 089-2025 - SUBDEL - portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est Mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales (3 pages)	Page 109
R32-2025-07-08-00005 - AR 091-2025 - SUBDEL - Subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - Mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales (HdF) (2 pages)	Page 112
R32-2025-07-08-00004 - AR 092-2025 - SUBDEL - portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité pour les actes et les décisions en matière de police sanitaire pour les zones de pêche des pectinidés en Manche Est - mer du Nord (3 pages)	Page 114
R32-2025-07-08-00007 - AR 093-2025 - SUBDEL - Portant délégation des compétences interrégionales non-déconcentrées (2 pages)	Page 117
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt / Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD)	
R32-2025-07-21-00001 - Arrêté portant publication de la liste des organismes de formation autorisés à mettre en oeuvre l'action de formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale (4 pages)	Page 119
Secrétariat général pour les affaires régionales Hauts-de-France / Bureau de la gestion des ressources humaines et des moyens du SGAR	
R32-2025-07-21-00002 - Arrêté modificatif nomination comité de bassin Artois-Picardie (2 pages)	Page 123



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Arrêté portant publication de la liste des organismes de formation autorisés à mettre en œuvre l'action de formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

Le préfet de la région Hauts-de-France,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
Préfet du Nord,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 233-4 et D. 233-12 ;

Vu le code du travail, notamment son article L. 6313-1 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de monsieur Björn DESMET en qualité de directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 portant délégation de signature à monsieur Björn DESMET, directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 12 février 2024 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale ;

ARRÊTE

Article 1 :

La liste des organismes de formation autorisés à mettre en œuvre l'action de formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale est fixée comme suit, en annexe du présent arrêté.

Article 2 :

L'autorisation d'un organisme de formation peut être restreinte, suspendue ou retirée, en cas de non-respect d'un ou des critères d'octroi de l'autorisation.

Article 3 :

L'arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale est abrogé.

Article 4 :

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture des Hauts-de-France, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Amiens, le

21 JUIL. 2025

Pour le préfet, et par délégation,
Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

P.e.
Le Directeur Régional Adjoint

Michel GUILLON

[Signature]
Björn DESMET



Nom de l'organisme de formation	Adresse de l'organisme de formation	Enregistrement à compter du
AGROVERTIS SARL	6 Parvis Notre Dame 62 200 Boulogne sur Mer	01 avril 25
AQCF FORMATION	ZA des Vallées 3 rue d'Amsterdam 60 110 Amblainville	01 avril 25
C3 FORMATION	103 boulevard Vauban 59 400 Cambrai	01 avril 25
CFC NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	Rue des Glycines 59 310 Orchies	01 avril 25
PLURIEL FORMATION	15 rue Henri Sainte Claire Deville 60 550 Verneuil en Halatte	01 avril 25
SAS ALIM360	7 bis rue de Missemboeuf 02 440 Montescourt-Lizerolles	01 avril 25
STRADENE SAS	229 rue de Solferino 59 000 Lille	01 avril 25

